

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 11 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 11 juin, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans l'Espace séraphin GIMBERT de Vesseaux, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIELHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas.

La séance est ouverte à 19H30 en présence de :

PRESENTS : MC SAUSSAC, JY MEYER, M BOUSCHON, S CIVIER, J DAUMAS, C FAURE, P GAILLARD, A GUIBERT-BATTAINI, R KAPPEL, I NGUYEN, B PERRUSSET, E ROCHE, J SOUBEYRAND, JF DEVES, JC COURT, S CAVIGGIA, JY PONTHER (proc de P MAISONNEUVE), G SAUCLES (proc de S GENEST), C PASTRE, R MOULIN, B TEYSSIER, J LAFFONT, M GUYON, G ANTONY, P ROUX (proc de P CORTIAL), MF MARTIN, J SEBASTIEN, JL ARNAUD, G FANGIER, S REYNIER (proc de C WIOT), J BOYER, F SOULAVIE, G DOZ, M CEYSSON, A ROUSSET, B SOUCHE (proc de F CHASSON), M TOURVIELHE (proc de M TAUPENAS) et A LAURENT.

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 38

Procurations : 6

Votants : 44

Absents : 8

Secrétaire de séance : C PASTRE

Absents : JP LARDY, K ESSAYAR, C HADDAD, MF TASTEVIN, P DUPONT, D BERAL, V VANDUYNLAGER et M CHAZE.

En présence des suppléants non votants : JP MARRON et O BOISSIN.

Date de convocation : 4/06/2024

Objet : Marché de collecte des déchets ménagers et assimilés (2024-03) - choix du prestataire.

Vu la délibération n°DEL12122023-52 du Conseil Communautaire en date du 12 décembre 2023 autorisant le Président à lancer une consultation pour un marché de services en vue de la collecte des déchets ménagers et assimilés, au terme du marché en cours prenant fin le 31/08/2024 ;

Les modalités liées à la consultation précitées sont les suivantes :

- Durée totale de 3 ans (1 an renouvelable deux fois sans pouvoir excéder 3 ans - période du 1/09/2024 au 31/08/2027)
- Type de procédure : formalisée, appel d'offres ouvert
- Forme : accord-cadre à bons de commande (3 plannings différents peuvent être commandés pour tenir compte des évolutions de la collecte avec réduction ou suppression de tournées sur la commune de Lavilledieu)
- Montant maximum global (pour les 3 ans) : 1 092 000 € HT (NB : tva à taux réduit de 10 % et de 5,5 %)

S'agissant d'une procédure formalisée, l'analyse des offres a été soumise à l'avis de la commission d'appel d'offres (CAO), en date du 30 mai 2024. Au terme de l'analyse, elle a procédé au choix du prestataire PLANCHER ENVIRONNEMENT et établi son rapport, qui a été communiqué à l'assemblée préalablement à la présente séance.

Considérant que la commission d'appel d'offres a retenu l'offre de PLANCHER ENVIRONNEMENT, ayant eu connaissance du choix de la CAO, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'autoriser le Président à signer le marché à intervenir, dans les conditions précisées ci-avant et à procéder à toutes les publications postérieures à l'attribution du marché et notamment la présentation au contrôle de légalité, la publicité, précision étant faite que le détal stand still ne s'applique pas (une seule offre reçue);

Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20240611-DEL11062024-20-DE
Date de télétransmission : 13/06/2024
Date de réception préfecture : 13/06/2024

- De charger le Président à compléter le rapport de présentation réglementaire ;
- D'inscrire les sommes correspondantes aux budgets des années concernées, au chapitre 011 article 611.

Pour extrait certifié conforme
Fait à UCEL, le 12 juin 2024.
Le Président, Max TOURVIELHE

